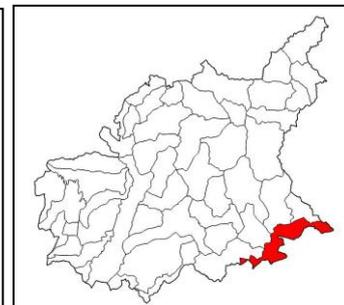


# 47 - LE PAYS D'UBRAYE - SOLEILHAS



## Communes concernées

Castellane  
Entrevaux  
La Garde  
La Rochette  
Saint-Pierre  
Soleilhas  
Peyroules  
Ubraye  
Val-de-Chalvagne

## Données générales

Superficie : environ 17 840 hectares  
Altitude maximale : 1893 mètres  
Altitude minimale : 600 mètres  
Population : environ 530 habitants en 1999  
688 habitants en 2014



# PRESENTATION

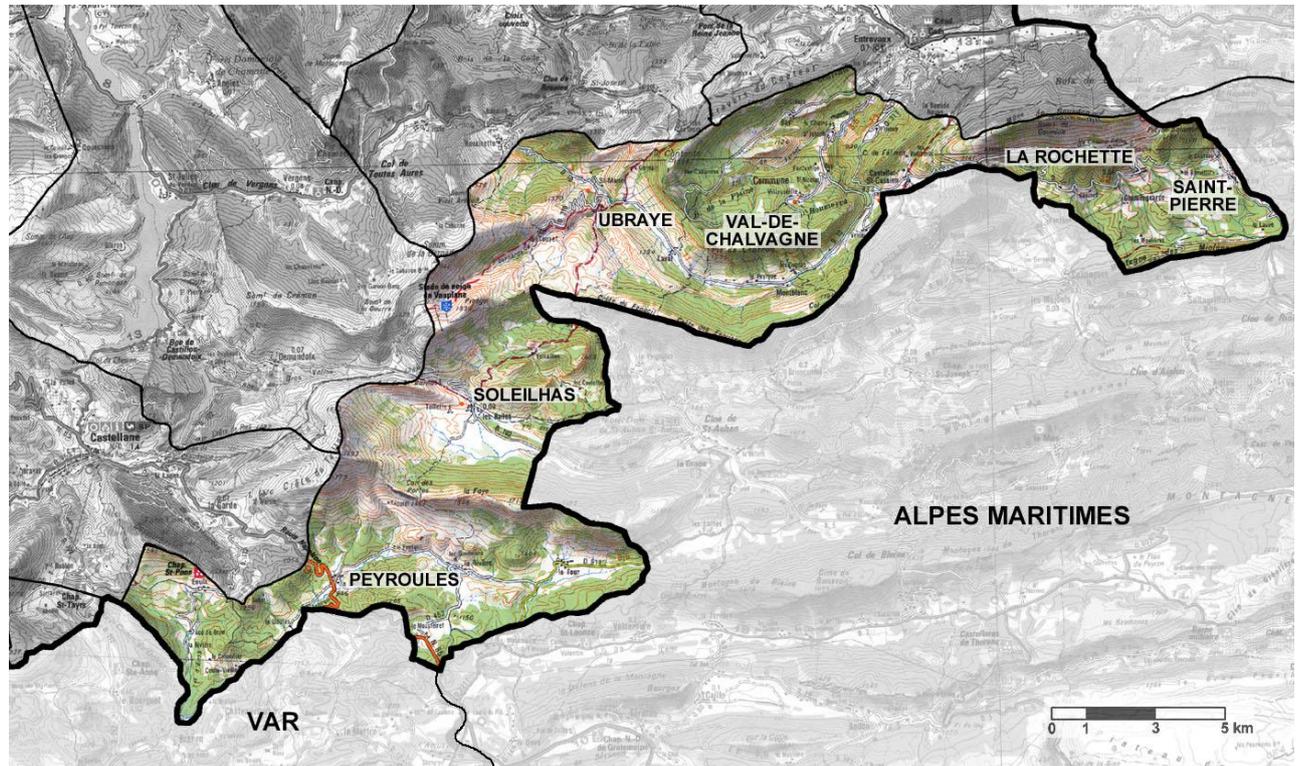
## LES PREMIERES IMPRESSIONS

Les paysages d'Ubraye et Soleilhas apparaissent comme de petits vallons, enclavés et intimes ou les ambiances méditerranéennes et montagnardes se mélangent. Dans ces reliefs ciselés, à la faveur de replats, s'ouvre une succession de clairières de tailles variables. Ces prairies confèrent une ambiance fraîche et verdoyante qui contraste avec l'aspect des garrigues, des falaises et des éboulis environnants.



## LES MATIERES ET LES COULEURS

Blanc et gris des falaises et éboulis  
Camaïeux de vert des forêts  
Vert tendre des prairies  
Jaune des genêts



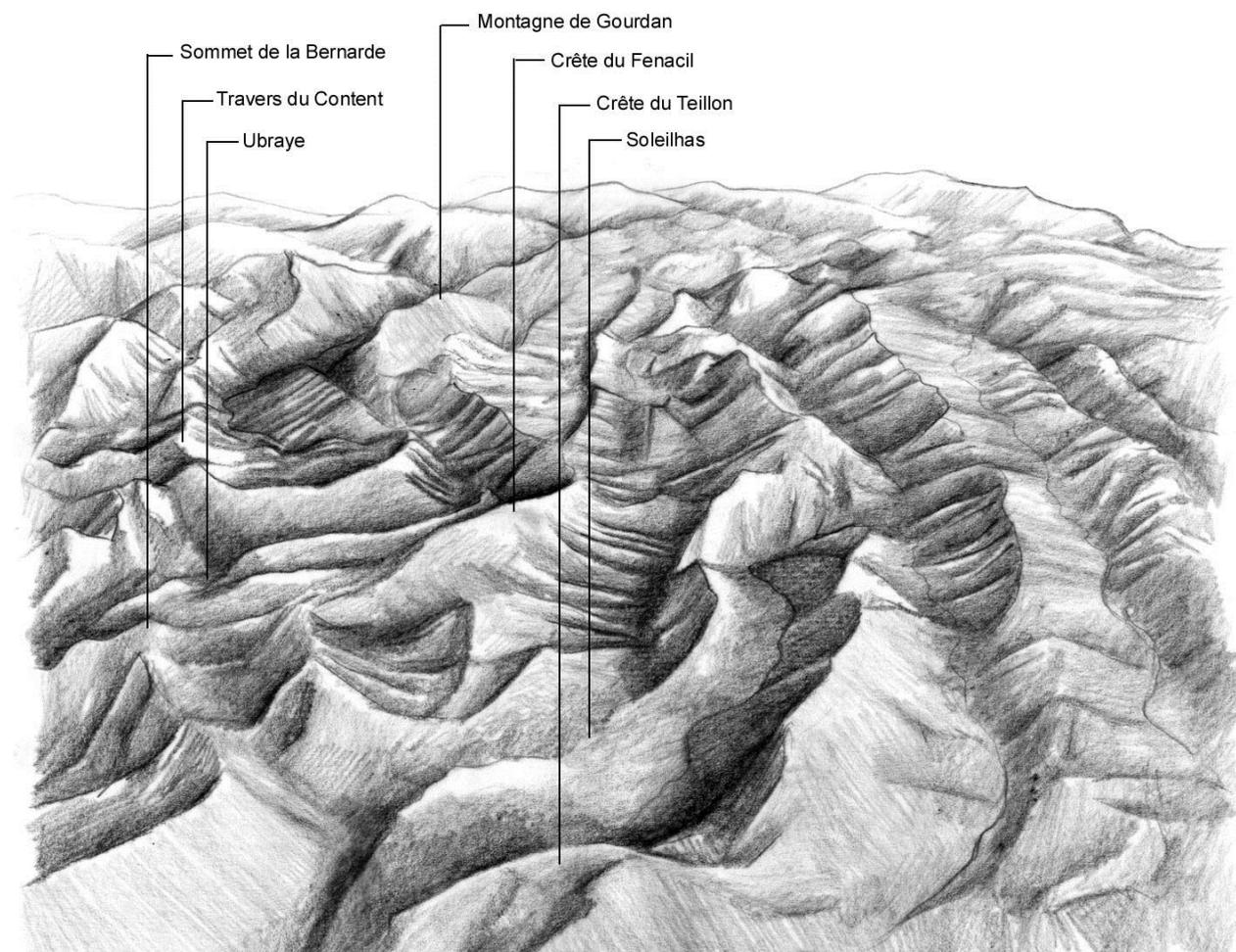
## CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

### LE RELIEF ET LA GEOMORPHOLOGIE



Ce territoire est situé à l'extrémité nord-ouest d'un réseau de reliefs globalement orientés ouest-est, entre lesquels se logent des vallons plus ou moins encaissés. Cet ensemble de montagnes et vallées s'étend plus amplement sur le département des Alpes-Maritimes (entité « Montagnes Provençales » de l'Atlas des paysages du 06). Fermé au nord par le Travers du Content (1588 m.) et à l'ouest par les imposants sommets de la Bernarde (1940 m.) et du Teillon (1893 m.) l'entité semble isolée du reste du département.

Les crêtes rocheuses du Fenacil et des Ferriers cloisonnent ce territoire, séparant le bassin de Soleilhas, ample et évasé, des vallonnements de la région d'Ubraye.





## LA GEOLOGIE

Cette entité présente une géologie complexe, en rapport avec les changements de direction lithologique et structuraux.

Le relief est constitué par une série de petits massifs montagneux qui correspondent le plus souvent à des structures anticlinales de calcaires du Jurassique (la Bernarde, le Teillon, la Trophine, Destourbes) séparés par des vallées établies dans les terrains marneux du Crétacés ou du Tertiaire (vallée de Chalvagne), où les calcaires du Barrémien (Crétacé Inférieur) et Turono-Sénoniens (Crétacé Supérieur) dessinent des cuestas caractéristiques (Ubac de Tra Castel).

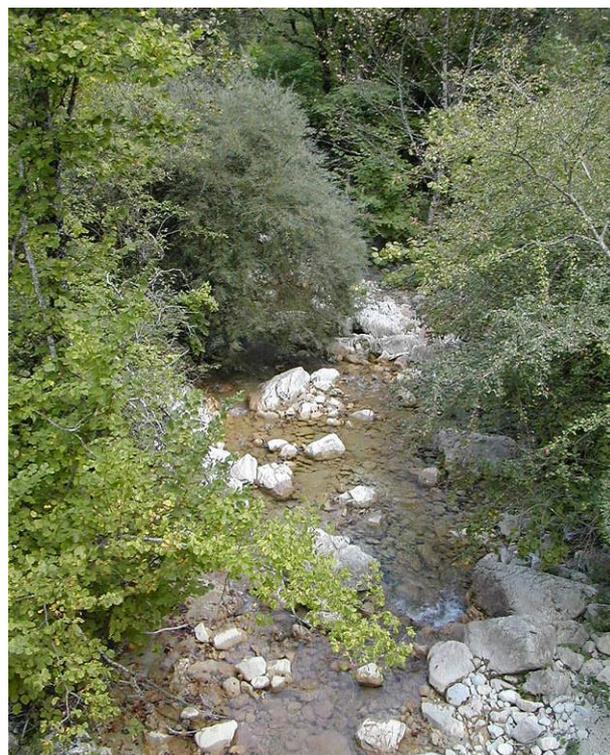
Au nord-est, ce sont les calcaires du Crétacé Supérieur, très épais, qui dominent le reste (Travers du Content, Pic de Chabran).

Le fond des vallées est nappé d'alluvions (Jabron, « bassin » de Soleilhas, Le Mousteiret).

## L'HYDROGRAPHIE

Ce pays est sillonné de nombreux ruisseaux et ravins au régime intermittent. Les sources sont nombreuses et c'est ici que prennent notamment naissance l'Esteron, les ruisseaux de la Bernarde et de Laval. En fond de vallons, ils s'accompagnent d'une dense ripisylve composée de frênes, d'aulnes, de peupliers, de saules et localement de quelques bouleaux.

Autour d'Ubraye, l'eau est récupérée dans des réservoirs, à l'inverse, le fond du bassin de Soleilhas, à la confluence du Riou et de l'Esteron, est gorgé d'eau. Des fossés bordés d'une végétation arbustive hydrophile délimitent les prairies.



## CONTEXTE HUMAIN

### L'AGRICULTURE ET LA FORET



La forêt est omniprésente dans le paysage d'Ubraye-Soleilhas. Un manteau forestier dominé par le pin sylvestre et le pin noir occupe les ubacs, tandis que les adrets se parent de taillis de chênes. Les plantations de pins noirs qui tendent à s'étaler spontanément donnent parfois à ces forêts un aspect monotone et sombre.

Les hêtres, les pins à crochets, puis les mélèzes se développent sur les hauteurs, parmi les éboulis, avant de céder la place aux pelouses sommitales.

Des landes à genêts occupent les versants autour de Soleilhas et d'Ubraye (le Touyet) et confèrent une ambiance méditerranéenne.

L'agriculture, tournée vers l'élevage trouve surtout sa place dans le bassin de Soleilhas. Prairies de fauche, cultures fourragères et pâtures permettent l'ouverture du fond de vallée et des pieds de versants. Les parcelles sont souvent délimitées par des haies et ripisylves liées aux canaux d'irrigation et fossés.

Dans les vallons d'Ubraye et de Chalvagne, le couvert forestier est ponctué par de nombreuses clairières isolées. De belles haies d'églantiers, cornouillers, frênes poussent sur les talus. On retrouve ces essences dans les lisières, participant au décor et changeant d'aspect au fil des saisons.

Certaines de ces clairières, en dynamique de déprise, tendent à se fermer. Ainsi, les abords d'Ubraye ne sont plus pâturés et la forêt tend à encercler le village. De même sur certains versants, les landes à genêts semblent s'épaissir.

En revanche, les moutons sont bien présents sur les sommets, où ils tirent parti des pelouses sèches d'altitude (stade de neige de Vauplane).





## LES FORMES URBAINES

L'architecture traditionnelle du pays d'Ubraye-Soleilhas est de type provençal. Les maisons présentent des toits de tuiles canal soulignés de génoises, et des jeux de volumes imbriqués. Autour d'Ubraye, de nombreuses grandes fermes isolées au sein de leur clairière fournissent de beaux exemples de cette architecture.

Les villages, de tailles modestes, sont groupés et installés sur les premières hauteurs des versants (Soleilhas) ou sur des crêtes (Ubraye). Ils n'ont pas connu de grandes extensions. Quelques hangars agricoles dont les couleurs et les matériaux s'intègrent souvent mal au paysage se sont implantés à l'écart des villages (Ubraye, le Touyet) ou en façade (Soleilhas).



De part le caractère enclavé de ce territoire, le recul de l'agriculture et le charme de ces architectures, de nombreuses bâtisses sont reconverties en résidences secondaires. Ainsi, la proximité de Nice et les grandes villes avoisinantes attirent les citadins à la recherche de maisons de campagne.

Quelques maisons pavillonnaires récentes font leur apparition aux abords des villages les plus actifs (Soleilhas). De part leur implantation dans les parcelles agricoles et le style « banlieue » de leur architecture elles ont tendance à rompre le charme et la tranquillité qui règnent dans cette entité.



## SITES REMARQUABLES

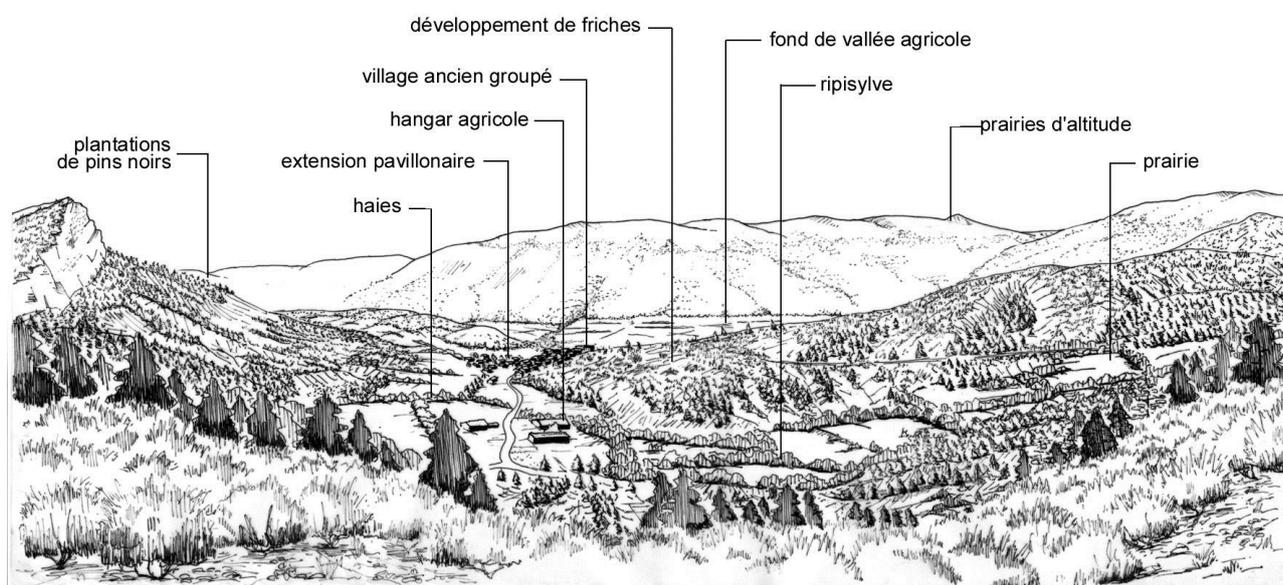
### **Castellet Saint-Gassien**

(Site inscrit ponctuel, loi de 1930)

## ORGANISATION DU TERRITOIRE

- Occupation bâtie peu dense
- Petits villages perchés
- Nombreuses fermes isolées
- Quelques hangars agricoles
- Quelques constructions récentes à proximité des villages

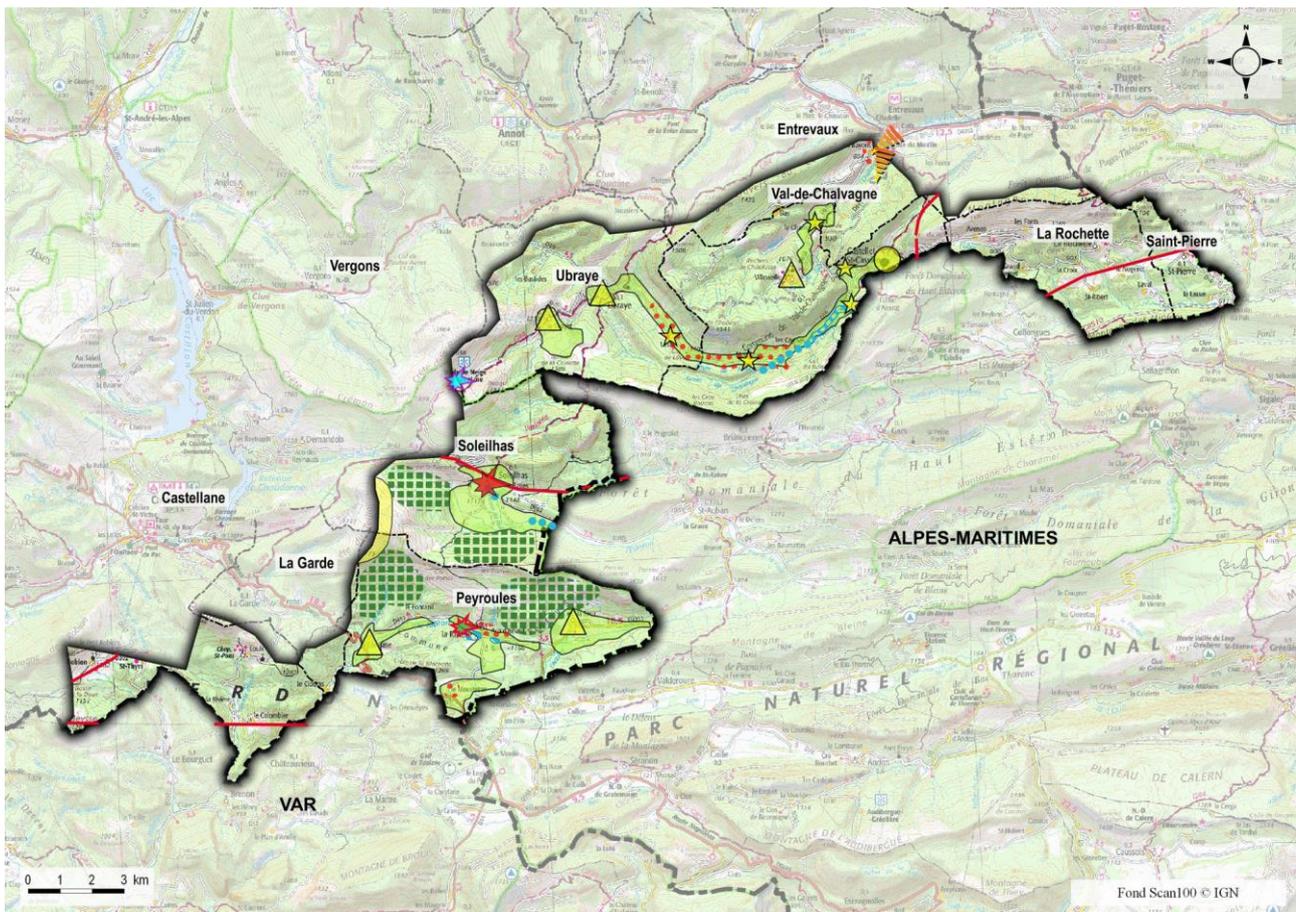
- Forte couverture boisée
- Nombreuses plantations de pins noirs
- Agriculture peu présente et vouée à l'élevage
- Nombreuses « clairières » de prairies
- Quelques cultures dans les fonds de vallées propices
- Nombreux secteurs en dynamique de déprise
- Pâturages sur les sommets



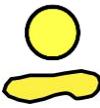
## ENJEUX PRIORITAIRES

Inventorier et valoriser le patrimoine bâti de qualité architecturale et paysagère

Maîtriser la fermeture des paysages



## ENJEUX ET ACTIONS

ELEMENTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX	
	<p><b>PRÉSERVER LA QUALITÉ DES PERSPECTIVES VISUELLES</b> Entretien des abords des points de vue Aménagement d'accès et de lieux d'arrêt, tout en portant attention à l'impact qu'ils peuvent générer</p>
	<p><b>PRÉSERVER ET SOULIGNER LA SILHOUETTE DES VILLAGES</b> Affirmer une limite nette d'urbanisation Conserver des espaces de respiration autour des villages Promouvoir les savoir-faire architecturaux</p>
	<p><b>VALORISER LE PATRIMOINE BÂTI</b> Répertorier le bâti rural de qualité notable notamment les fermes Sensibiliser les propriétaires Favoriser les actions de restauration</p>
	<p><b>PRÉSERVER LA QUALITÉ ET LA PERCEPTION DES PAYSAGES REMARQUABLES</b> Mettre en valeur les sites remarquables et leur perception Faciliter la protection et la gestion de ces sites Mesurer l'impact des aménagements dans les sites remarquables Développer le conseil en architecture et le contrôle des rénovations des villages remarquables Gérer les flux touristiques (stationnement, circulation)</p>
PAYSAGES CONSTRUITS	
	<p><b>GÉRER ET ASSURER LA PERTINENCE PAYSAGÈRE DES EXTENSIONS URBAINES LIMITER ET STRUCTURER LES EXTENSIONS URBAINES, RECONQUÉRIR ET VALORISER LES CENTRES ANCIENS, REHABILITER ET AMÉLIORER QUALITATIVEMENT LES PAYSAGES BÂTIS ET LES ENTRÉES DE VILLES</b> Préférer la revitalisation des centres anciens et une densification de l'enveloppe urbaine existante (en tenant compte de la topographie, des structures paysagères en place, des perceptions, des volumes et couleurs ...) à un développement diffus Affirmer une limite nette d'urbanisation. Stopper l'étalement urbain Améliorer et requalifier les entrées et traversées de villes et villages. Lutter contre la pollution lumineuse Maintenir et mettre en valeur le patrimoine bâti. Promouvoir les savoir-faire architecturaux</p>
	<p><b>CONTRÔLER LA DISPERSION ET LA QUALITÉ DU BÂTI DANS LES ESPACES AGRICOLES</b> Stopper l'implantation bâtie diffuse en versant et dans les espaces agricoles Améliorer l'intégration paysagère et la qualité du bâti isolé. Promouvoir les savoir-faire architecturaux</p>
	<p><b>RÉDUIRE L'IMPACT DES RÉSEAUX AÉRIENS (DEBROUSSAILLEMENT SOUS LES LIGNES ET ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX)</b></p>
	<p><b>CONTRÔLER L'IMPLANTATION ET LA QUALITÉ DES STRUCTURES, DES INSTALLATIONS TOURISTIQUES ET DU BÂTI LIÉ AUX LOISIRS</b> Renaturer les abords de camping, favoriser l'insertion paysagère des installations et lutter contre le durcissement avec des résidences mobiles de loisir à l'année Mise en place d'étude paysagère, architecturale et environnementale pour tout aménagement et engager une réflexion sur la signalétique et la publicité</p>
	<p><b>AMÉLIORER LE PAYSAGE DES STATIONS DE SKI, LE PARC IMMOBILIER, LES ESPACES PUBLICS, TOUT EN PRÉSERVANT LA RESSOURCE EN EAU</b> Lancer une réflexion économique, architecturale et paysagère sur la qualité et l'utilisation de la station de Vauplane, en et hors saison, et dans la perspective du changement climatique</p>
PAYSAGES RURAUX ET NATURELS	
	<p><b>MAÎTRISER LA FERMETURE DES PAYSAGES, GÉRER L'AVANCEE DES FORÊTS ET LA QUALITÉ DES SECTEURS AGRICOLES OU NATURELS FRAGILES</b> Maîtriser le développement des friches. Maintenir l'activité agricole et promouvoir le pastoralisme Maintenir les haies et ripisylves qui structurent et animent les paysages agricoles Sensibiliser les acteurs et propriétaires sur l'importance écologique, hydraulique et paysagère des haies et ripisylves</p>
	<p><b>PROMOUVOIR UNE GESTION FORESTIÈRE RESPECTUEUSE DES PAYSAGES (LIMITER LA PLANTATION DE CONIFÈRES, PRÉSERVER ET VALORISER LES ARBRES REMARQUABLES, INSERTION PAYSAGÈRE DES TRAVAUX CONNEXES ET DES LISIÈRES DE COUPES)</b></p>
	<p><b>PRÉSERVER ET VALORISER LES RIPISYLVES. PRIVILÉGIER LES PROTECTIONS DE BERGES PAR GÉNIE ÉCOLOGIQUE</b></p>